



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 décembre 2022 -

Délibération n°4.2.08/12/2022 relative à l'approbation des capacités d'accueil en masters

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Capacités d'accueil en masters

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 15
Membres représentés : 6
Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21
Contre : 2
Abstention : 0
Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, les capacités d'accueil en masters, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 15 décembre 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 05 JAN. 2023

Transmise au recteur le : 05 JAN. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

CAPACITES D'ACCUEIL Première année du 2ème cycle d'enseignement supérieur

ETABLISSEMENT: USMB

Composante ou domaine	Mention	Parcours	Capacités d'accueil globale* 2022-2023	Capacités d'accueil globale* 2023-2024
FD	Droit des affaires	Droit et contentieux de l'entreprise	20	20
FD	Droit des affaires	European and international business law	10	10
FD	Droit notarial	Droit notarial	20	20
FD	Droit privé	Droit du dommage corporel	20	20
FD	Droit privé	Métiers du droit et de la justice	22	22
FD	Droit public	Juriste conseil des administrations publiques	20	20
FD	Droit public	Métiers du droit et du développement durable de la montagne	20	20
FD	Droit international	Droit des relations transfrontalières	20	20
IAE	Management	Informatique et Management de l'entreprise	25	20
IAE	Management	Achats et logistique	25	25
IAE	Management	Economic and Business Analyst	20	15
IAE	Management	Direction administrative et financière	25	25
IAE	Management	European Master in Business Studies	30	30
IAE	Management	Commerce international - Management de zones export	20	25
IAE	Management	Amélioration de la performance industrielle	25	20
IAE	Management	Marketing - Coursus International	25	25
IAE	Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité Marketing de l'offre et de l'expérience client	20	22
IAE	Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité E-Business et communication	20	20
IAE	Management	Banque - Conseiller Clientèle de professionnels	25	25
IAE	Tourisme	Hotel Marketing and Revenue Management	22	23
IAE	Tourisme	Management International de l'Hôtellerie	22	23
IAE	Tourisme	Management et Design du Tourisme en transitions	22	23
IAE	Tourisme	International business and tourism management	20	16
IAE	Tourisme	Management et ingénierie des événements	22	23
LLSH	Français langue étrangère	Français langue étrangère	35	35
LLSH	Langues étrangères appliquées	Internationalisation des organisations	35	35
LLSH	Langues étrangères appliquées	Analyse de crise et action humanitaire	35	35
LLSH	Langues étrangères appliquées	Développement et internationalisation des entreprises et des territoires	10	10
LLSH	Patrimoine et musées	Métiers du patrimoine	20	20
LLSH	Histoire	Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles	18	18
LLSH	Mondes anciens	Histoire du monde gréco-romain classique et tardif	10	10
LLSH	Mondes médiévaux	Culture historique et mondes médiévaux	15	15
LLSH	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Interculturalité et métiers de la culture	32	32
LLSH	Psychologie	Enfant et adolescent	27	27
LLSH	Psychologie	Neuropsychologie	30	30
LLSH	Psychologie	Prévention	19	19
LLSH	Psychologie	Ergonomie socio-cognitive des systèmes intelligents	20	20
LLSH	Sociologie	Sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête	20	20

POLYTECH	Ingénierie des systèmes complexes	Advanced mechatronics	20	20
POLYTECH	Energie solaire	Energy for solar buildings and cities	24	24
POLYTECH	Energie solaire	Solar energy, law, economics and management	12	12
SCEM	Géographie	Géographie et montagnes	45	45
SCEM	Géoressources, géorisques, géotechnique	Géosciences appliquées à l'ingénierie de l'aménagement	24	24
SCEM	Géoressources, géorisques, géotechnique	Aléas		12
SCEM	Gestion de l'environnement	Sciences de l'environnement appliquées à la montagne	42	42
SCEM	Chimie	Chimie vert et éco-innovations	24	24
SCEM	Informatique		32	32
SCEM	Mathématiques et applications	Modélisation mathématique et analyse appliquée	35	35
SCEM	Physique			
SCEM	Réseaux et télécommunication	Électronique, systèmes embarqués et télécommunications	20	20
SCEM	Réseaux et télécommunication	Télécommunications et réseaux informatiques	20	20
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Interface homme environnement	15	15
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Interface homme matériel	30	30
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Motricité humaine	15	15
LLSH	MEEF Premier degré	Premier degré Chambéry (CRPE)	60	60
LLSH	MEEF Premier degré	Premier degré Annecy (CRPE)	60	60
LLSH	MEEF Second degré	Anglais (CAPES)	25	25
LLSH	MEEF Second degré	Lettres modernes (CAPES)	20	20
LLSH	MEEF Second degré	Lettres - Histoire et Géographie (CAPLP)	0	
LLSH / SCEM	MEEF Second degré	Histoire-Géographie (CAPES)	34	34
SCEM	MEEF Second degré	Mathématiques (CAPES)	36	36
SCEM	MEEF Second degré	Sciences physiques et chimiques (CAPES)	20	20
SCEM	MEEF Second degré	Education physique et sportive (CAPEPS)	25	30
LLSH / SCEM	MEEF Encadrement éducatif			
TOTAL ETABLISSEMENT:			1484	1493

Pour les diplômes co-accrédités ou faisant l'objet de conventionnement avec un autre établissement, seules les capacités donnant lieu à inscriptions principales seront présentées.

Les masters MEEF sont présentés dans l'établissement porteur.

* Capacité TMM (capacité globale): nombre d'étudiants pouvant être inscrits dans une formation